

Orthopédiste CFC

Technique médicale

Santé

La nouvelle ordonnance de formation d'orthopédiste CFC entrera en vigueur le 1er janvier 2027. La formation va donc changer. Cette description de profession sera actualisée prochainement. En tant qu'orthopédiste, tu conçois et confectionnes sur mesure des appareils de soutien (appelés «orthèses») et des prothèses pour les personnes limitées dans leur capacité à marcher, à se tenir debout ou à s'asseoir. En contact régulier avec tes clients, tu détermènes le type d'appareillage qui correspond le mieux à leurs besoins. Tu vends aussi divers produits orthopédiques.

Tâches

Conseil à la clientèle

- Accueillir les clients, définir avec eux leurs besoins, leurs attentes et leur situation: appareillage pour l'activité professionnelle, les loisirs, etc.
- Prendre des mesures ou des empreintes, dessiner des esquisses
- Déterminer l'appareillage le plus adéquat en fonction des indications du médecin généraliste ou orthopédiste: supports plantaires, corsets orthopédiques, modifications orthopédiques de chaussures spéciales, prothèses de jambe, de main ou de bras
- Expliquer l'utilisation et l'entretien des moyens auxiliaires aux clients
- Vendre et adapter si nécessaire des articles orthopédiques de série: attelles, chaises roulantes, corsets, bas de compression, oreillers médicaux, etc.

Fabrication d'orthèse ou de prothèse

- Dimensionner l'appareillage selon les indications du médecin et les mesures prises sur la patiente ou le patient, choisir les matériaux appropriés
- Couler, mouler et façonner le plâtre qui servira de moule pour la fabrication des prothèses en résine, à l'aide d'appareils et de machines
- Limer, scier, percer, buriner (dégrossir avec un ciseau), riveter (mettre des vis aux extrémités aplaties), souder (assembler en fondant le métal), coller, fraiser et cintrer (plier) du bois, u métal, du cuir, des matières synthétiques ou des résines pour réaliser l'appareillage orthopédique
- Tester les orthèses et les prothèses sur les patients, les ajuster, effectuer les adaptations nécessaires
- Appliquer les réglementations légales concernant l'hygiène et la sécurité, éliminer les déchets de matériaux selon les prescriptions en matière de protection de l'environnement

Suivi et entretien

- Transformer les appareils orthopédiques suivant l'évolution du handicap
- Entretien, réviser, régler et réparer les orthèses, les prothèses et les moyens auxiliaires
- Nettoyer et réviser les machines et les appareils utilisés pour la réalisation de l'appareillage orthopédique

Environnement de travail

En tant qu'orthopédiste, tu travailles en général de manière indépendante au sein de petites équipes, dans des ateliers artisanaux annexés à des commerces d'articles orthopédiques. Les places de travail et d'apprentissage étant limitées, tu dois faire preuve de flexibilité.

Après quelques années de pratique, tu peux par exemple devenir responsable d'exploitation, gérant-e de succursale, enseignant-e pour les cours interentreprises ou expert-e aux examens. Tu as également la possibilité de partir travailler pour des institutions humanitaires à l'étranger, en zones de guerre où la demande est élevée.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Habileté manuelle
- Sens technique
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Capacité de représentation spatiale
- Empathie
- Discrétion
- Sens de l'observation
- Sens esthétique

Intérêts

- Réaliser des tâches techniques
- Planifier, construire, dessin technique
- Travailler avec précision
- Travailler avec ses mains
- Aider et soigner les autres

Formation

Cette formation s'acquiert par un apprentissage en entreprise.

Entreprise

Formation pratique 4 jours par semaine dans un atelier orthopédique

École

Formation théorique 1 jour par semaine dans une classe intercantonale romande, à Lausanne (VD)

Cours interentreprises

17 jours sur 4 ans dans divers lieux en Suisse

Durée

4 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Maturité professionnelle

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Titre obtenu

Certificat fédéral de capacité (CFC) d'orthopédiste

Formations continues

Brevet fédéral

- Cours d'Ortho Reha Suisse (ORS) (<https://orthorehasuisse.ch/fr/evenements/>)

Brevet fédéral

- Spécialiste en technologies de réadaptation BF (<https://orientation.ch/fr/professions/specialiste-en-technologies-de-readaptation-bf>)

Diplôme fédéral

- Orthopédiste DF

Professions voisines

Profession

Bottier/ière-orthopédiste CFC

<https://orientation.ch/fr/professions/bottier-iere-orthopediste-cfc>

Profession

Cordonnier-ière CFC

<https://orientation.ch/fr/professions/cordonnier-iere-cfc>

Profession

Assistant-e en podologie CFC

<https://orientation.ch/fr/professions/assistant-e-en-podologie-cfc>

Profession

Technicien/ne-dentiste CFC

<https://orientation.ch/fr/professions/technicien-ne-dentiste-cfc>

Autre information

Numéro Swisssdoc

0.723.20.0

Liens utiles

Ortho Reha Suisse (ORS) (<https://www.orthorehasuisse.ch>)

Organisation professionnelle et industrielle en technologie orthopédique

École professionnelle de Lausanne EPSIC (<https://www.epsic.ch>)

Bases légales (<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/54005?lang=fr>)